Département de la Charente-Maritime REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE de ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET :

Séance du 26 Aout 1958

Honoraires Jourdain

CHRONICAL

580002

L'an mil neuf cent cinquante huit, le vingt six Juin à 21 h le Conseil Municipal de Royan s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Max Brusset, Député Maire en session ordinaire d'après convocations faites le 21 Aout 1958

Etaient présents: MM. Brusset, Seugnet, Reutin, Castelnau Gaussel, Barrot, Couzinet, Counil, Brotreau, Guillaud, Barrière, Camblong, Etcheber, Narteau, Melle Fouché, MM. Rochedereux, Chamboulan Grussenmeyer, Dufour, Papeau, Domecq, Pouget.

Représenté : M. Guichaoua par M. Papeau

Secrétaire : M. Counil.

Un projet pour le marché de Pontaillac avait été demandé par le Maire en 1952 à M. Jourdain pour appuyer le projet d'acquisition de la propriété appartenant à la Cie d'Assurances Muteulles des Industries Métallurgiques et connexes.

M. Jourdain demande pour ce travail le réglement d'une somme de 30.000 frs, soit 20 vacations à 1.500 frs

Le Conseil Municipal

Considérent que le travail effectué par M. Jourdain a été fait à la demande de la Mairie

Vu l'avis de la Commission des Travaux Vu l'avis de la Commission des Pinances

déci.de

- de mandater à M. Jourdain, architecte à Royan, la somme de 30.000frs pour étude d'un projet de construction d'un marché à Fontaillac sur les terrains de la CAMIM.
- que la dépense sera mandatée sur le nº 38 des mises en réserves de crédit du B.S. 1958.

APPROUVE
ROCHEFORT S/MER Le 17 Octobre 1958
Le Sous-Préfet
signé:illisible

Pour cepie conforme Malrie de Royan, le 20 Octobre 1958 Prole Maire

Adjoint Délégué,

Adopté à l'unanimité.

Pr le Député Maire L'Adjoint Délégué.

-Marine

L.SEUGNET

Citims)